

Perspectives MOC

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
6700 ARLON 1
11/698
Numéro d'agrèation P501162

Éditorial De la servitude à la démotivation

La majeure partie de la population ne possède pas ou peu de fortune. Elle tire ses revenus de la vente de son travail et est soumise aux décisions de ceux qui détiennent le capital. De ce fait, elle abandonne aussi aux détenteurs des moyens de production tout droit de propriété sur le résultat de son effort. Le salariat est défini par cette relation contractuelle entre capital et travail qui, distincte du travail forcé, du servage ou de l'esclavage, incorpore cependant toujours une certaine part de soumission, de servitude volontaire (La Boétie).

Traits majeurs de la modernité, le salariat, la servitude volontaire ont permis le développement capitaliste industriel dont la chaîne taylorienne est l'expression visible la plus connue : discipline, rythme, ordre, répétition, ... Aujourd'hui, progrès technique, mécanisation, informatisation, robotisation, substituts divers rendent obsolètes la plupart des tâches humaines d'exécution automatique pour, en contrepartie, mieux développer les tâches de participation active. Certes il faut beaucoup moins de travailleurs qu'autrefois mais pour ceux qui restent, c'est la mobilisation totale. Foin de la discipline, de la servitude, voici le temps de la motivation, nouveau Graal du management.

Dans tous les secteurs de la société actuelle, la bataille pour la motivation fait rage. La production et la marchandisation intégrale l'exigent. Tant en amont, dans le travail, qu'en aval, dans la consommation, il s'agit de faire en sorte que l'esprit des gens soit entièrement occupé par la tâche infinie d'une production sans limite. Tout entrepreneur veut embaucher du personnel compétent, dynamique et motivé. Des brigades de consultants divers oeuvrent directement sur les mentalités des travailleurs. Stages de méditation, training autogène, jeux de rôles et autres gris-gris interactifs évoquent la rééducation telle qu'elle était en

vigueur dans quelque contrée communisante. La précarisation, les CDD et la hantise du licenciement complètent les dispositifs pour les récalcitrants.

La bataille pour la motivation ? Y aurait-il ici un coin à enfoncer dans l'esprit du capitalisme ? Pourquoi faut-il sans cesse motiver les gens ? Serait-ce parce qu'ils sont toujours plus démotivés ? La démotivation serait-elle la gangrène, le ver dans le fruit ? Assurément. La baisse tendancielle de la motivation condamnerait le capitalisme beaucoup plus que ses crises économiques. Le système vacille quand tel brillant généticien se retire pour des raisons éthiques, quand tels jeunes diplômés n'entrent pas dans le circuit rémunérateur du salariat et choisissent une vie modeste ou bohème, quand tel père ou mère de famille choisit la simplicité volontaire. Certes il ne s'agit pas d'un mouvement concerté ou organisé mais une multitude de décisions purement individuelles ont, par leur multiplication, une incidence non négligeable destructive du système.

La non-collaboration est, par excellence, l'arme des petits et du grand nombre. Elle fut théorisée et appliquée par Gandhi dans le cadre de la non-violence. Elle fut mise en oeuvre par toutes les résistances aux occupations ennemies. Il faut commencer par voir les choses autrement pour qu'elles puissent devenir autres, pour que l'on puisse concevoir des solutions vraiment originales et novatrices. Le premier mot d'ordre est donc résistance et dissidence. Résistance et dissidence avec la tête mais aussi avec les pieds. Résistance et dissidence comme attitude mentale de refus de l'aliénation, de la soumission et de la servitude. Cela implique en premier lieu le refus de la complicité et de la collaboration avec cette entreprise de décervelage pudiquement nommée motivation/production/consommation.

Bernard Kerger

Bureau de Dépôt Arlon 1

Décembre 2012 - Janvier 2013
Numéro 72

Bimestriel du Moc Luxembourg

Dans ce numéro

- 1** Éditorial
- 2** En bref dans nos organisations (p. 2,3)
- 3** La nouvelle campagne du CIEP : Pour une fiscalité équitable (p. 4, 5)
- 4** Les résultats des élections communales et provinciales (p. 6, 7, 8)

... En bref dans nos organisations ...

Une nouvelle directrice à la Mutualité Chrétienne de la Province de Luxembourg

Joëlle Lehaut vient d'être nommée directrice de la MCPL. Elle exerçait déjà ces fonctions à titre provisoire depuis le 1er décembre 2011, lorsqu'elle avait repris les fonctions du Dr Pierre Poncelet. Dotée d'une maîtrise en sciences économiques et sociales, elle a exercé les fonctions de directrice adjointe de la MC Liège pendant 15 ans. A son arrivée à Arlon, elle a souligné les missions que la MC continuera de remplir : assurer l'accessibilité des soins pour tous avec une attention particulière aux plus démunis, continuer la recherche d'une meilleure proximité avec les membres grâce aux outils de communication, développer le mouvement mutualiste et poursuivre l'investissement dans des services médico-sociaux accessibles et de qualité.



... Les ateliers « bien-être » de la Mutualité Chrétienne ...

En janvier 2013, la Mutualité Chrétienne démarre un nouveau module d'ateliers Bien-Etre.

Participer à un atelier Bien-Etre est l'occasion de faire une pause pour prendre soin de soi tout en découvrant une approche de gestion du stress. Les approches proposées sont des moyens de se prémunir face au "mauvais" stress. Basées entre autres sur la respiration, elle permettent de se détendre naturellement tout en prenant conscience de son corps. Les ateliers sont accessibles à tous dès 16 ans, quelle que soit votre condition physique. Ils se déroulent dans le respect des possibilités de chacun, sans recherche de performance ou esprit de compétition.

Ces ateliers se tiennent à Arlon, Athus, Bastogne, Libramont, Florenville, Marche et Vielsalm, dans les locaux de la Mutualité Chrétienne (sauf à Florenville : Rue des Généraux Cuvelier, 21). Le prix pour un atelier (un module de 10 séances collectives) est de 60€ pour les membres MC (30€ pour les membres avec statut BIM ou OMNIO) et 120€ pour les non-membres.

Plus d'infos sur les lieux, horaires etc ?

Téléchargez la brochure "Ateliers découverte Bien-Etre" sur le site www.mc.be, contactez votre conseiller mutualiste ou appelez le 0800 10 9 8 7 pour la recevoir gratuitement.

... Le guide du migrant ...

Le guide du migrant en province de Luxembourg est sorti de presse il y a quelques semaines. Il est le résultat du travail de divers acteurs sociaux actifs au sein de la COLUXAM. Cet ouvrage reprend les coordonnées d'entreprises et d'associations qu'il est bon de pouvoir connaître quand on est étranger et que l'on s'installe dans notre région. Il permet de s'orienter pour trouver un logement, un emploi, une formation, mais aussi pour recevoir des soins, utiliser une connexion internet, se déplacer avec les transports en commun, etc. Il est disponible gratuitement.

Pour l'obtenir, contactez Aline Jansen à Libramont au 061/292518 ou Yasmine Pelzer à Marche-en-Famenne au 0498/249513.

... « La Pauvreté »

Théâtre-débat à St Mard

En cette période de crise, le K-fé citoyen de Virton se penche sur la pauvreté et la précarité grandissantes. La pièce « Pauvretés » présentée par la compagnie de théâtre-action Alvéole nous donne l'occasion d'en débattre avec les acteurs sociaux présents.

"Elle" est une femme de quarante ans, à la rue depuis plusieurs années. Alcoolique, elle survit grâce à la mendicité et à de petites combines... Michel, lui, était employé de banque mais a perdu son travail suite à un accident. S'ensuit une longue descente aux enfers... Un jour, il vole une bouteille dans une grande surface. Poursuivi par un vigile, il arrive par hasard dans le refuge de "Elle". C'est le début de la confrontation entre les deux personnages.

Entrée : 5 € - Article 27 : 1,25€

Au Centre communautaire de St Mard - le 10 décembre à 20h



Pauvretés

10 décembre 2012
20h00

Théâtre-débat



Par la compagnie Alvéole Théâtre
St Mard - Centre Communautaire
Rue Léon Colleaux, 38 - 6762 St Mard



Article 27



Entrée : 5€
Info - Réservations : 063/21 87 38

... En bref dans nos organisations ...

... Changement au Bureau du MOC ...

Jean Noël, permanent à la CSC, responsable formation FEC, siégera au Bureau du MOC, en remplacement de Valérie François dont les nouvelles fonctions au sein de la CSC ne lui permettent plus d'être présente aux réunions.



... A la CSC ...



Vincent Sizaire est le nouveau permanent « jeunes » et permanent régional pour l'arrondissement de Neufchâteau. Il occupait auparavant la fonction de collaborateur administratif à la CSC Services publics. Originaire de la région d'Habay, Vincent est actuellement étudiant en 1^{ère} année du master en politique économique et sociale (FOPES) au sein du groupe de Libramont.

... A Mode d'emploi ...

Stéphanie Oth est la nouvelle coordinatrice Mode d'emploi, entrée en fonction le 3 septembre. Sociologue et assistante sociale, elle était auparavant responsable du service ODAS coordination (ouverture à la différence et aux assuétudes sociales) à Etalle, qui vise à améliorer la prise en charge de la problématique des drogues et assuétudes.



... Le MOC soutient avec la CSC une ICE pour l'eau

L'eau et l'assainissement sont un droit humain. L'eau est un bien public, pas une marchandise !

L'initiative citoyenne européenne (ICE) est un nouvel instrument de démocratie participative qui existe en Europe depuis le 1^{er} avril 2012. Par une ICE, des citoyens peuvent mettre une question au programme politique de la Commission européenne en rassemblant un million de signatures venant d'au moins sept États membres de l'Union européenne. La Commission veut donner ainsi aux citoyens un rôle plus actif dans le processus politique européen.

Dans ce cadre, un comité des citoyens, composé en grande partie de représentants de syndicats du service public, est à l'origine d'une initiative citoyenne européenne. Cette ICE propose une législation qui fasse du droit à l'eau et à l'assainissement un droit humain au sens que lui donnent les Nations unies.

Le comité des citoyens demande que :

1. Les institutions européennes et les États membres soient tenus de faire en sorte que tous les habitants jouissent du droit à l'eau et à l'assainissement.
2. L'approvisionnement en eau et la gestion des ressources hydriques ne soient pas soumis aux "règles du marché intérieur" et que les services des eaux soient exclus de la libéralisation.
3. L'Union européenne intensifie ses efforts pour réaliser l'accès universel à l'eau et à l'assainissement.

Si vous souhaitez signer cette pétition, vous pouvez vous rendre sur le site de la campagne : www.right2water.eu ou vous adresser au bureau du MOC, 39 rue des Déportés à Arlon (tel 063/218733).

Semaine palestinienne à la Maison de la Culture d'Arlon et au Centre Culturel d'Athus, du 17 au 27 janvier

« Palestine : Vivre et résister » ...

Une initiative du groupe « ABP Luxembourg » (Association Belgo-Palestinienne)

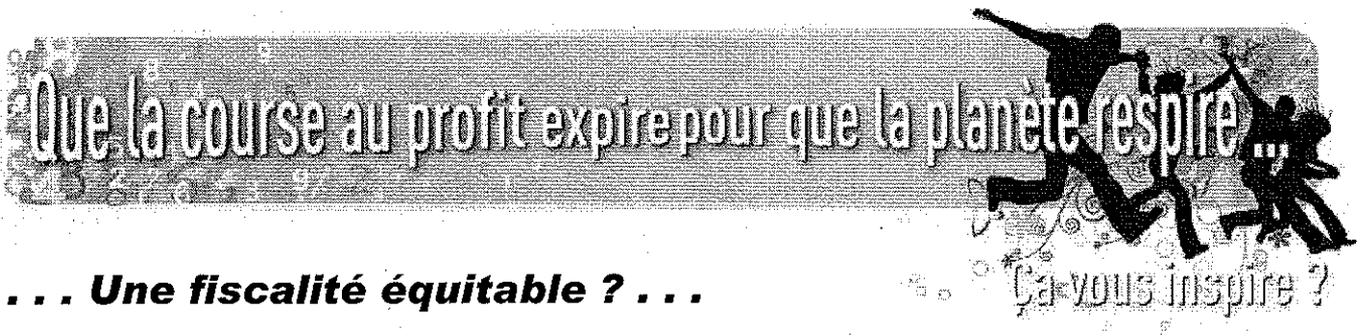
Détails sur www.maison-culture-arlon.be et www.ccathus.be

Exposition « Retour de Palestine », au centre culturel d'Athus du 18 au 25 janvier

Théâtre (+débat) « Terres Promises » par le Théâtre du Public, au centre culturel d'Athus le 18 janvier à 20h15

Conférence de Leila Shahid, Déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union européenne, de la Belgique et du Luxembourg, sur le thème du « Tribunal Russell sur la Palestine », à la maison de la culture d'Arlon le 24 janvier à 20h

Exposition de Véronique Vercheval, « 25 portraits de créateurs au cœur de la réalité palestinienne », à la maison de la culture d'Arlon du 17 au 27 janvier



... Une fiscalité équitable ? ...

C'est à ne plus rien comprendre. D'un côté, on nous répète que les citoyens belges croulent sous des impôts totalement excessifs. De l'autre, on nous annonce semaine après semaine que de riches hommes d'affaires français s'installent en Belgique pour payer moins d'impôts. Alors, la Belgique est-elle un enfer ou un paradis fiscal ? Et si elle était simplement le pays de l'injustice fiscale...

Le revenu du travail d'un ouvrier ou d'un employé y est par exemple davantage imposé que le revenu tiré par un propriétaire bailleur de ses immeubles. Une PME verse généralement plus d'impôts relativement à ses bénéfices qu'une multinationale qui profite d'une ingénierie fiscale. Ce ne sont que deux exemples parmi tant d'autres.

En Belgique, nous disposons d'une organisation de la vie en société bien meilleure que dans beaucoup d'autres endroits de la planète et cette qualité de vie est principalement due au système de redistribution des revenus par l'impôt. Au MOC, nous sommes de fervents partisans de ce système, mais il y a un besoin urgent de le rendre plus équitable et plus lisible pour l'ensemble des citoyens. C'est une condition nécessaire pour lui redonner sa pleine légitimité.

... L'IPP est inégalitaire ...

Votre revenu est de 40.000 € (salaire annuel imposable), vous payerez en moyenne 14.000 € d'impôts, alors que, pour une rentrée équivalente, un rentier ou un spéculateur ne paiera que 9.200 €

Différentes raisons expliquent cette inégalité.

- La progressivité de l'impôt, un des principes de base de la redistribution des richesses, a été supprimée pour les tranches supérieures de revenus.

Revenu imposable	Taux marginal
0 - 7.560€	25%
de 7.560€ - 10.760€	30%
de 10.760€ - 17.920€	40%
de 17.920€ - 32.860€	45%
32.860€ et plus	50%

Source : Les tranches de l'impôt des personnes physiques (2009).

Auparavant, le % d'imposition des hauts revenus était entre 52,5% et 55% (supprimé en 2002 par la réforme fiscale du ministre Reynders) et jusqu'à 62,5% pour les tranches les plus élevées (supprimé en 1980 par le gouvernement Martens-Gol).

- Les revenus mobiliers ne sont pas globalisés : l'impôt n'est pas calculé sur base du total des revenus, mais de manière différenciée et à des taux nettement plus favorables pour les revenus financiers.

- Les déductions fiscales (épargne-pension, travaux de rénovation, titres-services...) et les avantages fiscaux de toute nature (% de voitures de société le plus élevé d'Europe) bénéficient principalement aux moyens et hauts revenus, et diminuent de facto leur taux d'imposition.
- De nombreux indépendants choisissent de créer une société : ainsi la majorité de leurs revenus sont soumis à l'ISOC, plus avantageux que l'IPP.
- Lors de vente d'actions, aucune taxe n'est payée sur les plus-values. La Belgique est un des seuls pays européens à ne pas appliquer d'impôt sur ce type de revenus.
- La fraude et l'évasion fiscales sont principalement pratiquées par des personnes qui disposent déjà de hauts revenus et qui bénéficient de conseils de fiscalistes avisés pour réaliser des montages fiscaux leur permettant d'éluider ou de diminuer fortement leurs impôts. Lutter contre la fraude et l'évasion fiscales n'est possible qu'avec une levée effective du secret bancaire.
- Il n'y a plus de péréquation cadastrale depuis 1975, les revenus immobiliers sont donc taxés sur la valeur des biens en 1975 et non sur les loyers réellement perçus actuellement.
- Aucun impôt sur la fortune (ISF) n'est perçu en Belgique.
- La législation belge n'est pas adaptée à une perception correcte des droits d'enregistrement et de succession.

Tout cela fait de la Belgique un paradis fiscal pour les riches. Le déséquilibre entre la taxation des revenus du travail et ceux du capital doit donc être corrigé en profondeur.

Avec le Réseau pour la Justice Fiscale, le MOC revendique notamment :

- la levée complète du secret bancaire et la mise en place d'un cadastre des revenus mobiliers et immobiliers pour taxer correctement l'ensemble des revenus et lutter plus efficacement contre la fraude fiscale ;
- l'instauration d'un impôt sur la fortune (impôt progressif de 1 à 3% sur les fortunes de plus d'un million d'euros, hors habitation propre) ;
- la taxation des plus-values, comme c'est le cas dans la plupart des pays européens.

Des chiffres à nuancer...

Dans les comparaisons internationales, les chiffres présentés englobent généralement la fiscalité (l'impôt) et la para-fiscalité (les cotisations sociales perçues sur les salaires). Ce qui permet de conclure que la Belgique est un pays où les citoyens sont très imposés, puisque l'on compare des pays où la sécurité sociale n'existe pas (et où seuls les citoyens fortunés peuvent se payer une couverture sociale en faisant appel à des assurances privées, comme aux Etats-Unis) et des pays, comme le nôtre ou les pays scandinaves, qui disposent d'une protection sociale solidaire très forte.

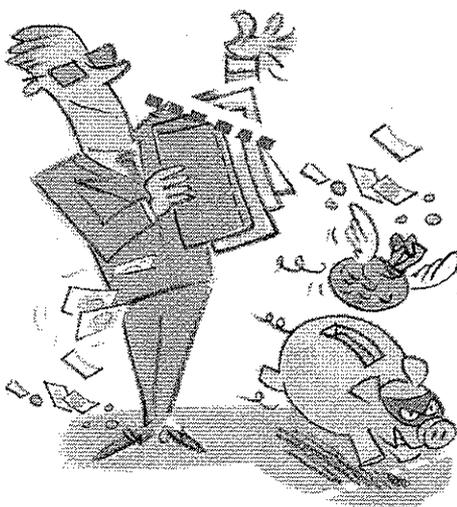
Pourquoi les sociétés paient-elles si peu d'impôts ? ...

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le taux d'imposition effectif moyen des entreprises est passé de 19,9 % en 2001 à 11,8 % en 2009. Le moins qu'on puisse dire est qu'on est largement en dessous du taux d'imposition légal, qui est de 33,99 %. Si les entreprises payaient ne fût-ce qu'un taux de 20 %, les pouvoirs publics auraient perçu plus de 7 milliards de recettes supplémentaires... A titre d'exemple, la filiale financière d'ArcelorMittal, ArcelorMittal Finance Belgium, n'aurait payé aucun impôt sur les bénéfices engrangés en 2010.

L'ISOC est en proie à un nivellement par le bas et les grandes entreprises, grâce à des mesures d'ingénierie fiscale, échappent aujourd'hui largement à l'impôt. Parmi les mécanismes dont bénéficient les entreprises figure la

déductibilité des intérêts notionnels. Les intérêts notionnels sont une mesure de déductibilité accordée à une entreprise qui veut investir et, pour cela, utilise ses fonds propres au lieu d'avoir recours à l'emprunt. L'effet retour promis était qu'une telle mesure générerait de l'emploi. Or, rien n'est moins sûr. Les estimations, notamment de la Banque nationale, évoquent quelques trois mille emplois créés. Mais vu l'investissement de l'Etat dans ces mesures, le prix de ces emplois est véritablement énorme pour les finances publiques.

Des corrections sont indispensables en matière de fiscalité des entreprises. Sinon, à terme, l'impôt des sociétés ne jouera plus aucun rôle ni dans l'apport de recettes à l'Etat ni dans la redistribution.



La correction de l'impôt sur les bénéfices des entreprises devrait prendre les formes suivantes :

- La déduction des intérêts notionnels doit être revue pour introduire des limites plus strictes, tant pour les grandes entreprises que pour les PME.
- Un taux minimum d'imposition doit être fixé sur les bénéfices des sociétés. Il est indécent que l'ingénierie fiscale permette à des entreprises d'échapper totalement à l'ISOC.
- Le système des revenus définitivement taxés (RDT) doit être durci. Ce mécanisme consiste à ne pas taxer les revenus réalisés par une entreprise et qui ont déjà été imposés dans un pays tiers. Le régime belge, très favorable en matière de revenus définitivement taxés, est l'un des moyens que les grandes entreprises établies en Belgique utilisent pour échapper à l'impôt.
- Une harmonisation des taux d'impôts des sociétés au niveau européen est indispensable. Elle doit permettre de stopper le nivellement par le bas et la concurrence fiscale entre les Etats.

Dans le cadre de la campagne du CIEP
 Texte complet disponible sur
<http://www.ciep.be/index.php?p=g&id=93>

... Les résultats des élections communales et provinciales ...

... L'analyse du MOC ...

Le 14 octobre ont eu lieu les élections communales et provinciales. Le MOC vous propose une brève analyse des résultats en province de Luxembourg.

Le cdH reste le premier parti au niveau de la Province et des Communes. Il participe à 35 majorités et compte 22 bourgmestres dont de nouveaux mayorats à Bastogne, Neufchâteau, Habay et Hotton notamment. À l'inverse, il perd le mayorat dans deux villes importantes du sud : Virton et Aubange. Il augmente très légèrement son score à la Province.

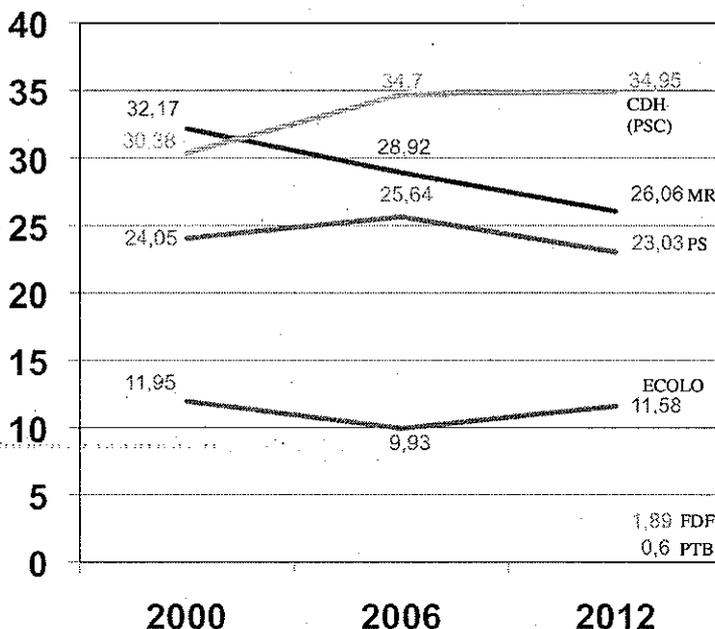
Ecolo est l'autre gagnant des élections au niveau provincial (+1,7%). Au niveau communal, il augmente le nombre de ses conseillers, qui passent de 14 à 23 et compte à présent un bourgmestre, à Fauvillers (Nicolas Stilmant). Symboliquement, c'est important. Rappelons néanmoins qu'il est issu d'une liste d'ouverture. Par ailleurs, Ecolo perd son élu à Neufchâteau où il siégeait dans la majorité en tant qu'échevin.

Le PS est l'un des perdants de ces élections. Il recule de 2,6 % à la Province mais il reprend les rênes à Aubange, 3^{ème} commune de la province en population, où Véronique Biordi (PS) devient la bourgmestre. Toutefois, le parti perd les mayorats à Saint-Hubert et Hotton, où la défaite de Philippe Courard, président du PS provincial et Secrétaire d'état est symboliquement importante.

L'autre perdant de ces élections est le MR, qui régresse de 2,9 % à la Province. La liste IC comprenant plusieurs élus MR prend les commandes de la mairie de Virton. Le MR perd par contre le mayorat dans plusieurs

Une analyse complète peut être présentée à tout groupe qui le souhaite et être l'occasion d'une réflexion, de débats...

Personne de contact :
Jean-Nicolas Burnotte - 063/218728
jn.burnotte@moclux.be



EVOLUTION POUR LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

communes : Bastogne, Habay, Neufchâteau, etc ... et sort de la majorité à Marche.

Les petits partis (FDF, RWF, PTB+) réalisent des scores négligeables.

Vers une personnification de la vie politique ?

25 listes sur 129 déposées aux élections communales s'affichent avec les sigles des partis politiques traditionnels, dont 12 Ecolo. La tendance est aux listes d'ouverture rassemblant plusieurs partis avec pour conséquence de brouiller la lecture du paysage politique. L'élection directe du bourgmestre a également conduit à quelques surprises. C'est une autre personne que la tête de liste qui a été désignée comme bourgmestre dans 22 Communes en Wallonie, dont 10 en province de Luxembourg (Bouillon, Fauvillers, Florenville, Houffalize, Légise, Manhay, Marche, Rendeux, Rouvroy, Virton). Cela semble indiquer que les Luxembourgeois ont bien saisi leur pouvoir dans la désignation du bourgmestre et souhaitent davantage en user en personnalisant leur vote. Assiste-t-on à une mise en retrait des partis politiques au niveau local et à une personnification de la vie politique ? Avec quelles conséquences quant au choix de projets de société ?



Table ronde politique du MOC à Neufchâteau (Tronquoy)

... Et leurs suites ...

Quelle parité homme-femme en politique ?

Pour la seconde fois, il y avait obligation de présenter des listes paritaires aux élections. 34% de femmes siègent au sein des conseils communaux de la province (+5%). Elles incarnaient dans 21% des cas la tête de liste (+5%). La commune de Chiny compte 10 femmes parmi ses 17 sièges (58%). Les conseils communaux de Bastogne, Saint-Léger, Tintigny atteignent quasiment la parité (46 à 48%). À l'inverse, elles ne sont que 4 sur 17 à Bouillon et 4 sur 19 à Neufchâteau.

En 2012, huit femmes ont été désignées bourgmestres, contre trois en 2006. On constate ici une conséquence positive du mode de désignation directe du bourgmestre puisque trois d'entre elles ne figuraient pas en tête de liste et n'auraient probablement pas accédé à la fonction de bourgmestre avec l'ancien système.

En conclusion, il y a des progrès, mais il reste du chemin pour atteindre la parité en politique. La question des quotas a ses détracteurs (cela empêche des hommes d'avoir une place sur la liste, les femmes ont-elles besoin d'un quota ?) et ses défenseurs (c'est un moyen obligé).

Majorités absolues et longs mayorats

Notre province se singularise également par un nombre très élevé de communes présentant des majorités absolues, 35 communes sur 44. Concrètement, cela signifie qu'un parti possède suffisamment de sièges au

Conseil communal pour gouverner seul. Moins il y a de listes en présence, plus grandes sont les chances d'avoir une majorité absolue. Dans 18 communes, il n'y avait que deux listes en présence. Sur les 35 communes présentant des majorités absolues, 5 sont détenues par le PS, 8 par le MR, 15 par le cdH, 4 sans tendance identifiée. Notons encore que dans 3 communes, le parti majoritaire a choisi d'ouvrir la majorité à un autre parti. C'est le cas à Marche (cdH-PS), Vielsalm (cdH-PS) et Musson (PS-cdH).

Par ailleurs, certains bourgmestres sont en place pour de très longues périodes. En 2018, Josy Arens sera bourgmestre d'Attert depuis 23 ans, Pascal François à Meix-dvt-Virton et Bernard Moinet à Bertogne depuis 24 ans, André Bouchat à Marche depuis 32 ans, et Guy Charlier à Etalle depuis 42 ans !

Dans ces conditions, comment maintenir une démocratie dynamique ? Souvent, le processus démocratique n'est pas mis en péril. Parfois, l'habitude de gérer les choses seul, le manque d'alternance et de remise en question peut conduire à des attitudes autoritaires ou des pratiques clientélistes.

Plus que jamais, les divers conseils consultatifs et commissions consultatives composés de citoyens constituent des bouffées d'oxygène indispensables pour que vive la démocratie dans chaque commune. Soyons attentifs à leur mise en place dans les prochains mois ainsi qu'aux moyens dont ils disposeront pour réaliser un travail efficace au service de l'intérêt collectif.

... Mobilisation pré-électorale



Le public lors de la table ronde politique du MOC à Neufchâteau (Tronquoy)

Pendant la campagne électorale, le CIEP du MOC a donné pas moins de 30 animations sur les élections communales et la démocratie locale à des publics divers (OISP, EFT, CPAS, écoles...) dans la province. Six tables-rondes ont également eu lieu pour favoriser le débat politique. Ceci a permis de toucher environ un millier de personnes, soit par la formation, soit par la participation au débat public.

Si vous êtes intéressés par notre animation « La démocratie locale : ma commune », n'hésitez pas à contacter

Philippe Jungers :
063/218733
pjungers.moclux@gmail.com

... Les élections se terminent, nos actions se poursuivent ...

... Le K-fé citoyen de Virton ...

Un endroit où toute personne peut réfléchir et prendre position face aux problématiques de la vie sociale. Chaque deuxième lundi du mois, une soirée consacrée à un thème de société qui peut aller de l'économie locale à l'Europe en passant par la démocratie ou les ressources énergétiques.

L'objectif est d'apporter un éclairage le plus actuel et précis possible sur la problématique abordée en faisant appel à une personne de référence en la matière, et d'en débattre ensemble en partageant les réflexions et questions de chacun, dans une ambiance conviviale.

Infos :
Nicolas Casterman 063/218726
ncasterman.moclux@gmail.com

Prochain K-fé citoyen le lundi 14 janvier à 20h au CEFA de Virton sur « *Le processus de l'éducation permanente* »
Intervenant : Jean-Claude Brau, théologien, ancien aumônier de la CSC.

... Les mardis de l'actualité ...

Le mardi 29 janvier à 19h30, clôture du cycle sur les communes par une conférence sur les CPAS : Quel constat sur la situation actuelle ? Comment fonctionner normalement avec un budget moindre ou équivalent pour davantage de missions ? Quels enjeux (sociaux et économiques) pour les CPAS et les communes ?



Intervenant : Philippe Defeyt, économiste et président du CPAS de Namur

Infos :
J-Nicolas Burnotte 063/218728
jn.burnotte@moclux.be

... Les CCCA ...

Depuis de nombreuses années, les sections aînées des organisations du MOC ont fait de la création de Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA) un de leurs axes d'action. La législature communale (2006-2012) qui se termine a permis d'obtenir des résultats significatifs mais un important travail resté à réaliser dans les objectifs poursuivis et les modalités de fonctionnement des CCCA.

Les Aînés du MOC et de la FGTB restent unis dans une démarche commune afin de renforcer l'investissement citoyen des aînés dans la vie politique locale et de systématiser la prise en compte de leur avis dans les politiques menées.

La brochure « Les CCCA : une démarche pluraliste, citoyenne et participative » peut être consultée et téléchargée sur le site du MOC www.moclux.be.

Infos :
Bernard Kerger 063/218726
b.kerger@moclux.be

... Un groupe de participation citoyenne à Bastogne ...

Un petit groupe de Bastognards souhaite revitaliser une dynamique de participation citoyenne en redonnant aux habitants le goût de l'engagement, du questionnement constructif, de la participation à la chose publique.

Veiller à une bonne information des projets et décisions des élus locaux ; participer aux lieux de consultation et assurer un suivi ; se mettre en réaction sur certains enjeux clés du vivre ensemble de la commune... Mais aussi amener des idées, des projets pour faire de Bastogne une ville en transition, capable de faire face aux gros défis de notre siècle... Telles sont les pistes d'actions du groupe.

Le groupe reste ouvert. Il organisera dès janvier un moment fort d'impulsion pour plus de participation citoyenne.

Infos :
Véronique Quinet 063/218726
vquinet.moclux@gmail.com

... Une analyse des résultats électoraux

Mardi 4 décembre, à 20h au CEFA de Virton, soirée d'analyse politique : Allons-nous vers une personnalisation de la vie politique ? Quelle présence pour les femmes ? Quid des longs mayorats et des majorités absolues ?

Infos :
J-Nicolas Burnotte 063/218728
jn.burnotte@moclux.be